savoir pas ecrire de ce enquis Sigognepret 43

+
B
Catherine
Duon
160

Le quatre Aout milhuit cens Six Je Pretre soussigné ai supplié les ceremonies duBaptême à Catherine née le 27 de Novembre de l'an 1805 dulégitime marriage entre Augustin Duon & Natalie Amirault decette Paroisse du canton de Pouboumkoue, enpresence delamere del'enfant qui m'a declaré que vu mon absence elleavoit Baptiser sonenfant par Jacques d'Entremont sonvoisin & qu'elle n'entretenoit pasdedoute dela validité de ce bapteme Le Parain aété aété charles Amirault oncle del'enfant & La Maraine aété Perpetue Pottier fille deSilvain Pottier representée par Marguerite pottier fille d'amand pottier qui m'a repondu qu'au refus dela premiere elle seroit la marraine tous de cette Paroisse qui ont declaré ne savoir pas ecrire excepté Le Parain Charles amiralt
Sigognepretr

+
M.
Joseph
Le
Blanc
&
Marguerite
Belivaux
17

Le cinq aout mil huit cens six après trois publications de bans de Marriage faites au prone des Messes paroissiales par trois dimanches consecutifs savoir le trieze, vingt et vingt sept du mois de juillet dela même année entre Joseph LeBlanc fils majeur de Joseph LeBlanc & de Marie Amirault decette Paroisse d'une part & entre Marguerite Belivaux fille majeure de feu Isidore Belivaux & d'Ursule Amirault aussi de cette Paroisse d'autre part sans qu'il se soit rencontré aucun autre empêchement canonique que celui de parenté du deux au troisième degré pour la dispense duquel les parties s'etoient pourvue aupres desa Grandeur Monseigneur lEvêque de Quebec, & l'avoient obtenue ainsi qu'il m'a paru par une lettre à moi adressée & que j'ai reçue au commencement du Carême de cette même année en date du 18 de Novembrede l'année precedente & signée P. eveq de Quebec Je Prêtre soussigné ai reçu le mutuel consentement de Marriage des dites parties &leur ai ensuite donne la benediction nuptial suivantles cerémonies du Diocese en presence & du consentement de Joseph LeBlanc pere de l'epoux, de ladite Ursule Amirault mere del'epouse devant Pierre Miuce, Amand Pottier, Silvain Pottier, Michel Boudreau & plusieurs autres personnes Habitans de cette Paroisse parens & amis des epoux dont plusieurs ont declaré ne savoir pas écrire Joseph Leblan
Charles leblan Charles Amiraut
pierre mius Sigognepretr

Le cinq août mil huit cens Six après trois publications de bans de Marriage faites au Prône dela Messe Paroissiale par trois dimanches consecutifs savoir le treize vingt & vingt sept du mois de Juillet dela même année entre Charles Amirault fils majeur d'Ange Amirault & de Natalie Belivaux de cette Paroisse du canton de Pouboumkoue d'une part, & entre Perpetue Pottier